
Document de consultation

« Vers une nouvelle Politique québécoise de la jeunesse

Ensemble pour les générations futures »

Mémoire du Mouvement Desjardins

Présenté au Secrétariat à la jeunesse,

Ministère du Conseil exécutif

Septembre 2015



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
AXE I - De saines habitudes de vie.....	3
AXE II - Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires.....	7
AXE III - Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir....	11
AXE IV - Une citoyenneté active et plurielle.....	15
Conclusion.....	18

INTRODUCTION

Le Mouvement des caisses Desjardins (MCD) est le 1^{er} groupe financier coopératif au Canada et le 5^e au monde, avec un actif de près de 251 milliards de dollars. Il figure parmi les 50 employeurs de choix au Canada selon Aon Hewitt. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Au 5^e rang des meilleures entreprises citoyennes au Canada en 2014 et reconnu comme l'un des meilleurs employeurs canadiens profamille au cours des 3 dernières années, le MCD mise sur les compétences de ses 46 000 employés et l'engagement de ses 5 000 dirigeants élus. Il offre également un programme en éducation et coopération à l'intention de ses membres et du grand public.

C'est avec beaucoup d'intérêt et en sa qualité de plus grande institution financière québécoise très présente auprès des jeunes que le MCD participe à cette consultation du gouvernement du Québec sur le renouvellement de sa Politique québécoise de la jeunesse qui date déjà de 2001.

La nature coopérative du MCD ainsi que sa mission sociale et éducative en font un partenaire tout naturel pour accompagner les jeunes dans les nombreuses transitions de leur évolution vers l'autonomie financière, et ce, afin de soutenir leur réussite personnelle et professionnelle et favoriser leur contribution au développement du Québec moderne. Ayant à cœur le bien-être des jeunes et le développement de leur plein potentiel, le MCD travaille quotidiennement à toujours mieux les accompagner dans la dimension financière de leur vie. Pour ce faire, il les conseille et les éduque sur la gestion de leurs finances personnelles, les soutient dans leurs projets d'études, d'entreprises ou autres, leur offre des produits et services adaptés à leurs besoins et appuie de nombreux projets et causes qui les concernent directement (soutien financier et partage d'expertise).

Apprendre à bien gérer ses finances personnelles : la solution à plusieurs problèmes

Depuis 115 ans, le MCD reste fidèle à sa mission qui est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de son champ d'action :

- en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, **propriété de ses membres et administré par eux**, ainsi qu'un réseau d'entreprises financières complémentaires, à rendement concurrentiel et contrôlé par eux;
- en faisant **l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective**, particulièrement auprès de ses membres, de ses dirigeants et de ses employés.

En cohérence avec cette mission, le MCD veut insister sur l'importance de l'éducation financière et la nécessité d'offrir des solutions aux enjeux financiers des jeunes, en améliorant leurs connaissances et leurs compétences, et en renforçant leur détermination pour qu'ils prennent des décisions éclairées en matière de finance. Nous aurons ainsi une influence favorable sur tous les axes d'intervention de la présente consultation. Par exemple :

▪ **AXE 1 : DE SAINES HABITUDES DE VIE**

Des jeunes qui développent de saines habitudes financières sont susceptibles de vivre moins de stress et de bénéficier d'un bien-être accru aux études et au travail.

▪ **AXE 2 : UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE SCOLAIRES**

Des apprentissages concernant les finances personnelles peuvent permettre de surmonter des freins à leur cheminement scolaire en :

- planifiant le financement de leurs études;
- diminuant l'effet de la pression de la société de consommation;
- brisant les tabous entourant l'argent;
- contrant les préjugés reliés aux problèmes financiers.

▪ **AXE 3 : DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR**

Des jeunes qui possèdent des connaissances économiques et financières comprennent mieux les réalités d'un premier emploi ou d'un démarrage d'entreprise, et ce, au moment où ils ont de nombreuses décisions financières à prendre pour la première fois.

▪ **AXE 4 : UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE**

Des connaissances sur les responsabilités citoyennes et la consommation responsable peuvent inciter des jeunes à s'impliquer dans leurs communautés, à respecter les lois et à adopter des comportements écoresponsables.

En bref, grâce à l'éducation financière, davantage de jeunes comprendront que leur relation à l'argent a des retombées non seulement sur leurs finances personnelles, mais sur leurs projets individuels et collectifs qu'ils souhaitent réaliser tout au long de la vie.

PRINCIPALE RECOMMANDATION

Le MCD recommande que le gouvernement du Québec reconnaisse dans sa nouvelle Politique québécoise de la jeunesse, les enjeux financiers chez les jeunes et leur éducation financière comme une préoccupation transversale à considérer.

AXE I – De saines habitudes de vie

Mieux gérer ses finances personnelles contribue à de saines habitudes de vie

Comme on peut le lire dans le document de consultation, un stress considérable chez certains jeunes peut déclencher ou renforcer des troubles de santé mentale (anxiété, dépression...), ou encore, engendrer des comportements à risque (alcool, drogue, jeu compulsif...). Une étude de l'Université du Québec en Outaouais, réalisée en 2010, a démontré que de nombreux jeunes vivaient un stress financier et que leur **éducation financière** contribuait à réduire significativement ce stress. Des jeunes qui développent de saines habitudes financières sont donc susceptibles de vivre **moins de stress** et de bénéficier d'un **bien-être accru** dans leur vie personnelle, dans leurs relations avec les autres ainsi que dans la réalisation de leurs études ou leur travail. Un stress financier important (endettement, consommation, pression des pairs...) peut aussi nuire à de bonnes habitudes alimentaires et à la pratique d'activités physiques ou sportives. En tant que société sensible au bien-être de nos jeunes, il est de notre devoir de ne pas les laisser dans l'ignorance et sans moyens pour comprendre et gérer leur stress financier.

C'est pourquoi le MCD recommande au gouvernement de faire de l'éducation financière une préoccupation importante dont la stratégie jeunesse devrait tenir compte et pour laquelle des solutions devraient être offertes. L'axe II ou la section suivante du présent mémoire traite plus spécifiquement de ce sujet.

Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes

Outre l'éducation financière, le MCD procure un soutien non négligeable à la qualité de vie, aux loisirs, à la santé et à la fierté des jeunes par l'entremise des **Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)** des caisses Desjardins. Grâce à l'appui des FADM, plusieurs projets ont pu voir le jour ou se poursuivre, et ce, dans toutes les régions du Québec tels : des patinoires et terrains de sport, des parcs-écoles, des activités de Maisons de jeunes, du transport collectif pour favoriser l'accès aux activités parascolaires, des écoles en réseau, des clubs scientifiques, des réseaux locaux de fibre optique, l'aménagement de salles communautaires, des activités de lutte aux toxicomanies, etc.

À notre avis, parmi les meilleurs moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes se retrouvent principalement **l'éducation et l'information dans les milieux scolaires et communautaires** ainsi que **la publicité sociétale**. **L'exemple des entreprises** qui épousent des causes sociales concernant les jeunes (ex.: Desjardins et Opération nez rouge, le film Dérapage et le Défi Pierre Lavoie) et qui instaurent des programmes de mieux-être pour leurs employés et la société en général constitue également un excellent moyen.

Prioriser le transport alternatif comme saine habitude de vie

Considérant ses nombreux bienfaits sur la santé globale (physique et mentale) et l'environnement, la prochaine Politique jeunesse devrait inclure dans les priorités d'intervention de l'axe I sur les saines habitudes de vie à développer chez les jeunes, la promotion et l'adoption du transport alternatif.

La mobilité est très importante pour les jeunes. C'est une source d'autonomie et de bien-être. À partir de l'adolescence, ils préfèrent se déplacer de plus en plus par eux-mêmes et ne plus dépendre d'un parent pour se rendre au cinéma, à l'école, chez des amis. Même si l'étape du permis de conduire est toujours considérée, à peu de choses près, comme un « rite de passage » vers l'âge adulte, le choix de l'automobile perd de son attrait auprès des jeunes. Même son aspect pratique est de plus en plus remis en question par les 18-35 ans (<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/444324/les-y-la-generation-mobile>).

Les générations « Y » et « Millenium » veulent plus de temps à eux pour réaliser des activités qu'ils jugent utiles. Perdre du temps dans la congestion routière et à chercher un stationnement au centre-ville ne font pas partie de ces activités. De plus, ils n'ont pas nécessairement les moyens d'investir dans une automobile, ce qui se répercute dans ce qu'ils valorisent pour leurs déplacements. Le déplacement « domicile-travail » compte pour près de 80% de l'ensemble des déplacements d'un ménage. En favorisant l'utilisation des modes de transport durables pour les déplacements de leurs employés (transport collectif et actif, covoiturage, autopartage), les employeurs visent des changements de comportements là où les gains sont les plus significatifs, entre autres chez les jeunes.

C'est notamment pour diminuer son empreinte écologique et ses émissions de gaz à effet de serre, que le MCD a mis en place, en 2010, son **programme de transport alternatif**. S'adressant à l'ensemble de ses employés, ce programme préconise l'utilisation des modes de transport actifs (marche, vélo) et collectifs (bus, train, métro, covoiturage, autopartage), ainsi que la réduction des déplacements professionnels. Parmi les initiatives les plus significatives de ce programme se retrouvent entre autres : des rabais pour les abonnements à BIXI, l'installation de douches, vestiaires et stationnements pour vélo à l'intérieur de nos édifices pour favoriser le transport actif, des rabais sur le transport collectif, un logiciel de jumelage et des stationnements réservés aux adeptes du covoiturage ainsi que des conditions d'abonnement très avantageuses au service d'autopartage Communauto. Ce programme contribue également à diminuer les problèmes de congestion routière et de stationnement. Un employé qui peut, en effet, éviter d'être retardé quotidiennement par le trafic et la recherche d'un stationnement est susceptible d'être moins stressé et plus productif au travail.

Favoriser la santé et le mieux-être dans les milieux de travail

Les employeurs se doivent de contribuer à la santé et au mieux-être de leurs employés. La population adulte consacre plus de la moitié de sa vie éveillée au travail. Il est donc logique pour les employeurs de se préoccuper de la santé et, surtout, d'offrir à leurs employés des programmes leur permettant d'adopter des habitudes qui favorisent leur bien-être et productivité au travail.

Au MCD, la santé globale des employés est au cœur de nos préoccupations. Notre vision en matière de santé mise sur une approche préventive et proactive, qui cible à la fois les besoins de nos employés et ceux de l'organisation. Pour encourager nos employés à adopter et à conserver de saines habitudes de vie, nous leur proposons une gamme d'activités et de services par l'entremise de notre **programme Santé et mieux-être**. Voici quelques exemples d'initiatives axées sur la promotion d'un mode de vie sain :

- Plateforme **À votre santé 360°**, qui offre de l'information sur le Web et par téléphone au sujet de l'activité physique, des saines habitudes de vie, de la nutrition, de la santé psychologique, des infections et des maladies ainsi que des médicaments sur ordonnance.
- Promotion et organisation de différentes activités liées à la santé physique et psychologique, dont le **Défi sportif Desjardins** (événement familial).
- Politique de **remboursement des frais liés à l'activité physique et tarifs préférentiels** négociés avec plus de 25 centres d'activité physique au Québec.

Chez Services de cartes et Monétique Desjardins, on a estimé il y a quelques années que chaque dollar investi dans le programme de santé rapportait entre 1,50 \$ et 3 \$. Ces économies sont liées à une baisse de l'absentéisme et du taux de roulement de personnel ainsi qu'à une diminution des cotisations à la CSST et des primes d'assurance collective.

Un exemple pour les générations futures

La majorité des travailleurs étant aussi des parents, ils sont ainsi plus susceptibles de donner le bon exemple à leurs enfants en prenant bien soin de leur santé, notamment en ce qui concerne les habitudes de vie. Des parents qui font de l'activité physique avec leurs enfants peuvent s'attendre à ce que ceux-ci s'activent et aient le goût de bouger davantage. Si l'on veut transmettre aux enfants des valeurs durables et faire que les générations futures soient en meilleure santé, il faut envisager l'organisation d'activités physiques pour les employés et leur famille.

De plus, les jeunes qui font aujourd'hui leur entrée sur le marché du travail semblent attacher une plus grande importance à leur santé et à l'équilibre travail-vie personnelle que les générations qui les ont précédés. Les entreprises qui souhaitent attirer de jeunes travailleurs ont tout intérêt à faire connaître leurs programmes de santé, comme le MCD.

Constats et recommandations

La création d'un environnement favorable à une saine alimentation et à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif s'appuie sur la concertation et la coopération entre plusieurs acteurs. Cet **effort collectif** doit non seulement inclure les entreprises, mais également les municipalités, les écoles, les services de garde, les milieux communautaires et associatifs, le secteur agroalimentaire, les domaines du loisir et du sport, de la santé, des transports et de l'aménagement de même que les divers paliers de gouvernement et les élus.

Les différents paliers de gouvernement gagneraient à offrir un **accompagnement aux employeurs** dans leurs démarches de santé globale au travail, comme des crédits d'impôt pour encourager et mobiliser les entreprises qui y adhèrent.

Des **partenariats entre les universités et les employeurs** devraient aussi être favorisés afin d'encourager ou d'optimiser les programmes de santé en entreprise et de promouvoir les bienfaits que de tels programmes procurent aux employés. L'objectif est de privilégier et partager les conditions favorables qui inciteront le plus de Québécois possible à adopter un mode de vie sain.

RECOMMANDATIONS

- Que le gouvernement du Québec favorise la création d'un environnement propice à une saine alimentation et à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif, en s'appuyant sur la concertation et la coopération de tous les acteurs économiques, sociaux, institutionnels et de la société civile.

- Que le gouvernement du Québec mette en place des incitatifs pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes, incluant le transport alternatif (concours, rabais, crédits d'impôt).

L'octroi de crédits d'impôt ou d'incitatifs financiers aux entreprises qui investissent en santé et en transport alternatif serait aussi un moyen d'accroître la promotion et l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes travailleurs.

- Que le gouvernement du Québec mette en œuvre une Politique de mobilité durable dans le but de développer davantage l'offre en transport collectif et actif, en lien avec les municipalités et les Autorités organisatrices de transport (AOT), et d'en faire une promotion soutenue. Dans le cadre de cette Politique :
 - Qu'il mette en œuvre des incitatifs financiers pour aider les entreprises à mettre en place un plan de gestion des déplacements;
 - Qu'il poursuive et consolide son aide aux centres de gestion des déplacements (CGD) du Québec;
 - Qu'il fasse pression sur le gouvernement fédéral pour que le montant payé par l'employeur pour le remboursement des titres de transport en commun de ses employés ne soit plus un avantage imposable.
 - Qu'il amorce une réflexion sur la localisation des grands générateurs de déplacements (employeurs, institutions scolaires et de santé, divertissement, parcs technologiques) en fonction des transports collectifs et actifs (<http://collectivitesviables.org/articles/localisation-des-activites/>).

AXE II – Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

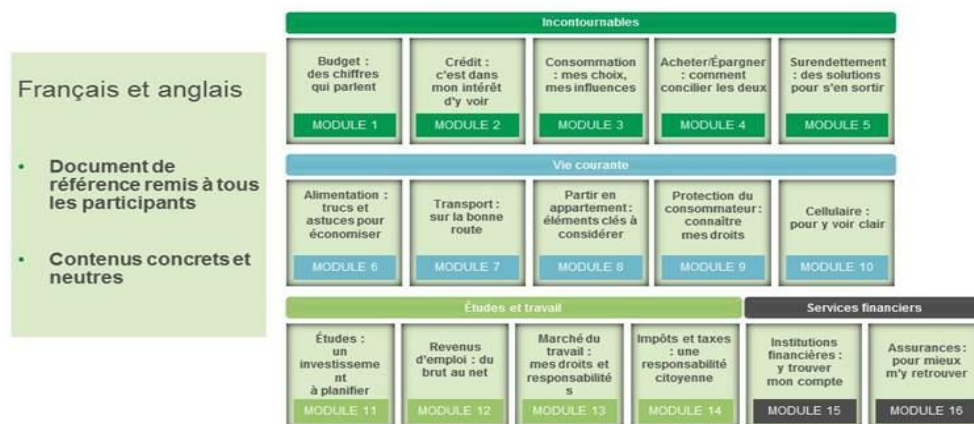
Apprendre ses finances à l'école et dans son milieu

Pour le MCD, il est indéniable que nous pouvons soutenir la persévérance et la réussite scolaires en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant. Nous croyons particulièrement que l'éducation financière enrichit le parcours scolaire des jeunes, car elle favorise le développement de compétences touchant les différentes sphères de leur vie. L'éducation financière se révèle ainsi un levier incontournable pour accompagner les jeunes dans les multiples choix financiers et transitions de leur passage à l'autonomie. Nous encourageons le gouvernement du Québec à reconnaître l'importance de développer les compétences financières des jeunes en facilitant leur accès aux programmes éducatifs destinés à cette fin.

Depuis 2011, le MCD intensifie ses actions en éducation financière et coopérative pour les jeunes. Le **programme *Mes finances, mes choix*^{MC}** est un programme éducatif destiné principalement aux jeunes adultes de 16 à 25 ans. Avec le parcours éducatif proposé, les jeunes sont en mesure de faire des choix de consommation éclairés et responsables en tenant compte de différentes options. Ce programme est diffusé dans les milieux communautaire et scolaire, de façon impartiale, par des formateurs accrédités par le MCD, mais provenant d'organismes communautaires (ex.: CJE, ACEF) ayant convenu d'une entente de partenariat avec les caisses Desjardins de leur territoire. Lors de la 6^e journée de l'éducation financière de l'Autorité des marchés financiers en 2015, ***Mes finances, mes choix*^{MC}** a d'ailleurs été cité en exemple d'un programme développé et diffusé grâce à la concertation de plusieurs partenaires du milieu.

L'image suivante démontre la diversité des sujets abordés dans le parcours des 16 modules optionnels de deux heures chacun. Ces sujets sont ancrés dans les réalités des jeunes et collés à de grands enjeux tels la prévention du surendettement, la protection du consommateur, la consommation, les impôts et les taxes :

Découpage de contenus



De plus, l'approche participative des formations offertes s'avère des plus fructueuses. En effet, **Mes finances, mes choix^{MC}** connaît un vif succès avec un **taux de satisfaction** exprimé par les participants de **97 %** et **95 %** le recommanderaient à un ami. Parmi ces participants, nous retrouvons notamment des nouveaux arrivants pour qui le programme s'est révélé un atout précieux pour mieux comprendre leur nouvel univers économique et financier.

Apprendre très tôt

La Politique québécoise de la jeunesse interpelle les 15 à 29 ans. Cependant, en matière d'éducation financière, il importe de débiter très tôt les apprentissages. En effet, la période de l'enfance est grandement significative, car elle marque le développement de comportements financiers, des saines habitudes financières. Or, il est **généralement plus facile de travailler au développement de saines comportements qu'à la modification, au changement de comportements.**

C'est d'ailleurs avec cette conviction de l'habitude de l'épargne, un comportement financier qui s'acquiert dès le plus jeune âge, qu'Alphonse Desjardins lui-même fondait la première caisse scolaire à Lévis il y a plus d'un siècle.

L'image ci-dessous présente les nombreuses initiatives du MCD pour les jeunes qui favorisent très tôt le développement de saines habitudes financières :



Par ces initiatives d'éducation financière, nous aidons ainsi des jeunes à faire des choix éclairés.

Persévérer dans ses études

Outre l'éducation financière, l'un des moyens d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes est la valorisation des divers parcours scolaires (formations professionnelles et techniques, études collégiales et universitaires) et l'engagement dans des activités.

Pour le MCD, cette valorisation se manifeste notamment par les bourses de la **Fondation Desjardins** et du réseau des caisses Desjardins qui soutiennent un grand nombre de jeunes dans la poursuite de leurs études postsecondaires. Seulement en 2014, 4,5 M\$ ont été octroyés en bourses et prix par la Fondation Desjardins et le réseau des caisses.

De plus, la Fondation Desjardins, dont la mission est de contribuer à la prospérité durable des personnes et des collectivités par son action philanthropique en matière d'éducation et de coopération, vise à favoriser la réussite éducative et à mobiliser la communauté pour cette cause. C'est dans cette optique qu'elle a créé un fonds dédié spécifiquement à soutenir la persévérance scolaire, financé grâce aux dons des dirigeants élus, des employés et des retraités du MCD. Cette action collective a permis le déploiement d'initiatives régionales à l'ensemble du Québec telles que des outils d'aides aux parents comme les guides **Mon Enfant, son avenir**, volume 1 et 2, créés initialement par les Partenaires pour la réussite éducative des Laurentides (PREL).



En plus de ses propres programmes de bourses d'études, la Fondation Desjardins a développé des partenariats avec différentes organisations ayant des missions similaires liées à l'éducation. Ces partenariats permettent notamment de soutenir des jeunes vers l'obtention d'un premier diplôme. Parmi ceux-ci le programme **PERSÉVÉRA**, développé par notre concurrent Éducaide, qui soutient financièrement des jeunes de milieux moins favorisés dès leur 3^e secondaire jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Pour nombre de ces jeunes, il s'agit de la première reconnaissance concrète d'un succès scolaire. Les bourses ont ainsi un impact direct sur l'estime de soi des lauréats et sont un facteur de motivation important pour poursuivre leur formation. La Fondation pour l'alphabétisation, l'Alliance Sport-Études et la Fondation Arts-Études sont quelques-uns des partenaires de la Fondation Desjardins.

Par ailleurs, nous croyons que l'engagement dans des activités a aussi des effets positifs sur l'estime de soi et la motivation des jeunes à l'école. À cet effet, Desjardins coopère à l'action de **Forces AVENIR** qui vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir le leadership, l'engagement social et l'esprit d'entreprise de la jeunesse. Nous sommes également le partenaire majeur du **Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec** pour soutenir et promouvoir l'apport de ces activités dans la réussite éducative des jeunes.

Constats et recommandations

Force est de constater que l'éducation financière joue un rôle de premier plan dans la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes. Elle s'inscrit dans leurs réalités quotidiennes pour les aider à réaliser leurs projets et trouver des solutions aux questions de finances personnelles. Au Québec, l'**Indice Autorité**¹ de l'Autorité des marchés financiers permet de **mieux connaître les comportements financiers des gens et de mieux cibler les interventions** nécessaires en éducation financière. En 2014, cet indice pour les individus âgés de 18 à 24 ans était de 47,6 % en comparaison de 60,1 % pour la population québécoise. Cette situation confirme le besoin d'appuyer la diffusion d'initiatives d'éducation financière pour les jeunes.

À ce propos, le Québec affiche un dynamisme soutenu pour renforcer l'éducation financière des jeunes. Divers intervenants dans le domaine ont développé un nombre élevé de programmes éducatifs, mais les ressources pour leur diffusion sont limitées. Nous pensons nécessaire de limiter le développement de nouveaux programmes et de concentrer les efforts sur une diffusion optimale de ceux existants. Il s'agit d'**optimiser les efforts et les ressources d'une manière concertée** pour favoriser une plus grande diffusion des programmes et rejoindre davantage de jeunes.

L'un des endroits permettant de rejoindre davantage de jeunes est sans contredit le milieu scolaire. Au Québec, le cours d'initiation à la vie économique a été aboli au secondaire en 2009. Or, les besoins de formation des jeunes sur les finances personnelles existent, engendrés notamment par la complexité et la multiplication des produits financiers, les graves conséquences de choix inappropriés sur la santé financière, l'évolution des marchés financiers et la multiplication des fournisseurs de services. **Rejoindre les jeunes là où ils sont présents** nous apparaît une stratégie gagnante afin de stimuler leur intérêt pour les questions d'argent, que ce soit par les programmes académiques ou le truchement d'activités complémentaires.

RECOMMANDATIONS
▪ Que le gouvernement du Québec considère l'éducation financière comme l'une des priorités d'intervention au sein de cet axe et reconnaisse sa portée transversale dans les différentes sphères de vie des jeunes.
▪ Que le gouvernement du Québec considère l'éducation financière comme un moyen de renforcer la persévérance scolaire, et même, de favoriser le raccrochage scolaire.
▪ Que le gouvernement du Québec favorise un meilleur arrimage entre les organismes intervenant auprès des jeunes de sorte que leurs initiatives soient complémentaires et conjointes plutôt que concurrentes. L'optimisation des efforts et du financement disponible devrait produire davantage de résultats concrets et bénéfiques pour les jeunes.
▪ Que le gouvernement du Québec réintègre un cours d'éducation financière au cursus obligatoire du 4 ^e ou 5 ^e secondaire, ou minimalement, sous forme d'un cours optionnel ou en activité parascolaire.
▪ Que le gouvernement du Québec reconnaisse le rôle des institutions financières en matière d'éducation financière ainsi que les approches pédagogiques de leurs programmes éducatifs.

¹ http://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/publications/autorite/etudes-sondages/rapport_analyse_indice_avril-2014.pdf

AXE III – Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

Les préoccupations de l'accès au travail et du développement entrepreneurial étaient déjà inscrites dans les objectifs de fondation de la première caisse Desjardins. Si les conditions ont changé, pour chaque jeune le défi est toujours aussi grand et, pour la société, l'enjeu aussi crucial.

Dans le chapitre précédent, nous avons montré l'importance que nous accordons à l'éducation comme premier vecteur d'intégration au marché du travail. Malgré tout, certains jeunes vivent encore d'importantes difficultés dont une des conséquences peut être la sous-bancarisation voire même l'exclusion financière. S'il s'agit de leur situation personnelle, le MCD peut les aider à travers les Fonds d'entraide Desjardins. En effet, en partenariat avec des organismes locaux de consultation budgétaire, le MCD leur offre de l'accompagnement pour redresser leurs finances et, dans certains cas, du microcrédit. Un des objectifs est de les réintégrer progressivement dans les services financiers traditionnels et ainsi de les aider à sortir d'une des formes les plus insidieuses de marginalisation.

Se réaliser par son projet d'entreprise

Plus que jamais, les jeunes aspirent à s'épanouir dans leur vie professionnelle comme dans leur vie personnelle. S'ils sont nombreux à désirer être leur propre patron et à avoir des projets d'entreprises, leurs intentions se concrétisent plus rarement. Pour ce faire, ils ont besoin non seulement d'outils financiers mais aussi d'accompagnement et de modèles.

La reconnaissance des succès de ceux qui ont réalisé leur rêve permet de donner confiance aux jeunes dans leur capacité de réussir dans leur projet. C'est pourquoi le MCD soutient le **Concours québécois en entrepreneuriat**, dont le volet Entrepreneuriat étudiant rejoint un très grand nombre de jeunes. Nous avons aussi créé une catégorie spécifique pour Jeunes entrepreneurs dans les **Prix Desjardins Entrepreneurs**. En outre, localement, les caisses Desjardins contribuent à la tenue de salons de l'entrepreneur ou encore à des visites d'entreprises.

Bien que ces exemples de réussite soient inspirants, ils ne suffisent pas à outiller les jeunes tout au long de leur démarche de création ou de relève d'entreprises. Nous avons donc développé des outils interactifs adaptés aux jeunes entrepreneurs tels que le **Plan d'affaires interactif**, le **Plan marketing interactif** et **Êtes-vous prêt pour l'international ?** Pour le secteur agricole, le **Guide du repreneur** et le **Guide de la relève agricole** les accompagnent par étapes dans l'acquisition ou le transfert intergénérationnel d'une entreprise.

Certains ont aussi besoin d'un soutien à visage humain, c'est pourquoi les jeunes entrepreneurs sont accompagnés tout au long du démarrage de leur entreprise dans le cadre des programmes **CRÉAVENIR** et **Prêt à entreprendre** de Desjardins. C'est également dans cet objectif que les caisses Desjardins soutiennent localement des initiatives de mentorat et de parrainage initiées par les chambres de commerce, les MRC et leur organisation de soutien au développement local, les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), etc.

Le mentorat s'adapte, lui aussi, à l'ère des médias sociaux et des technologies distributives comme le met en valeur l'expérience de **La Ruche Québec**. En effet, cette plate-forme de financement participatif offre également le soutien d'un groupe de gens d'affaires de la Capitale qui permettent aux jeunes de tirer profit de leur expérience en améliorant les chances de succès de leur projet. Ce faisant, ils diminuent le risque des investisseurs qui participent à cette forme de financement. C'est cette dynamique qui a amené le MCD à financer une bourse dans le cadre de **La Ruche Académie**.

Depuis plusieurs années déjà, les entreprises existantes sont confrontées à un problème de relève. Manque d'intérêt et accès difficile à des capitaux importants pour les jeunes sont autant d'obstacles pour constituer la relève des entrepreneurs désireux de passer le flambeau et d'assurer leur retraite. C'est ce qui a amené le MCD, par l'entremise de **Capital régional et coopératif Desjardins (CRCO)**, à soutenir financièrement le **Fond Relève Québec** qui permet l'accès à des capitaux complémentaires aux programmes et produits traditionnels existants. De même, dans le domaine agricole, alors que la relève est difficile même au sein d'une même famille, le **Fonds de relève agricole** offre du capital patient aux jeunes pour leur projet d'entreprise agricole.

Se réaliser en trouvant ou en se créant un emploi

Tous les jeunes ne sont pas entrepreneurs et pour ceux qui se cherchent un emploi, la première embauche peut être difficile car les employeurs exigent souvent de l'expérience. **Desjardins Jeunes au travail**, en collaboration avec les Carrefours Jeunesse Emploi, facilite cette étape par le recrutement d'employeurs prêts à former des jeunes inexpérimentés avec une aide financière et le placement des jeunes en fonction de leurs intérêts et études.

Les **Coopératives Jeunesse de services (CJS)**, quant à elles, permettent d'initier les jeunes à l'organisation collective du travail, au fonctionnement démocratique d'une association ainsi qu'aux rouages du marché et des relations avec la clientèle. Elles regroupent une quinzaine de jeunes qui, avec le soutien de leur milieu et de leur caisse Desjardins, mettent sur pied leur coopérative de travail afin d'offrir des services dans leur village ou leur quartier, se créant ainsi un emploi d'été rémunéré et formateur.

En matière d'emploi, le MCD a aussi à cœur le bien-être de ses employés, c'est pourquoi il offre un environnement où la **conciliation vie personnelle et travail** est importante, une dimension fort recherchée par les jeunes d'aujourd'hui. Entre autres, pour épauler les nouveaux parents lors de congés parentaux, des prestations complémentaires sont octroyées, la possibilité d'organiser un retour différé est permise, un programme d'assurances complet et généreux pouvant être modulé selon les besoins est disponible. Nous offrons aussi plusieurs types d'aménagement de travail et programmes favorisant l'équilibre travail-famille : l'horaire de travail partagé, le télétravail, des garderies en milieu de travail, une caisse de congés flexibles et une allocation généreuse de vacances ne sont que quelques exemples. Nos pratiques en matière de conciliation travail-famille ont d'ailleurs été qualifiées d'exceptionnelles par Mediacorp Canada, l'organisateur du classement des 100 meilleurs employeurs au Canada. Les entreprises du Québec auraient avantage à tenir compte de cet équilibre dans leurs conditions de travail afin d'attirer les jeunes travailleurs et faciliter leur intégration au sein de leurs équipes.

Se réaliser dans une communauté d'ici ou d'ailleurs

S'il est vrai que les régions ne se vident plus au même rythme, tout porte à croire que c'est, entre autres, grâce aux nombreuses initiatives de développement et d'accueil qu'elles ont mises en place. Parmi celles-ci, **Place aux Jeunes en régions** a, sans nul doute, fait ses preuves. Dès sa création, il y a plus de 25 ans maintenant, le MCD a assumé la totalité de leur budget de promotion. Les caisses Desjardins, quant à elles, soutiennent les projets locaux. Nous renouvelons actuellement notre partenariat avec cette organisation en explorant des pistes de collaboration pour les services aux nouveaux arrivants ainsi que le développement d'outils de suivi des jeunes en partant de leur région jusqu'à leur emménagement à la fin de leurs études.

Nous croyons aussi à la richesse de l'expérience acquise au contact de cultures différentes et c'est pourquoi **Développement international Desjardins (DID)** organise des stages pour de jeunes diplômés dans différents pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. Avec l'appui de professionnels d'expérience de DID, ces jeunes pourront acquérir une expérience de travail en lien avec les métiers du MCD : finance, comptabilité, informatique, marketing, communications et ressources humaines.

Constats et recommandations

Fort de ces expériences de soutien à l'employabilité des jeunes ainsi qu'au développement entrepreneurial, le MCD a identifié quelques écueils et opportunités dont il tire ses recommandations.

- Le grand nombre d'organismes locaux et régionaux qui interviennent auprès des jeunes crée des problèmes d'arrimage entre leurs actions et les mettent en concurrence les uns avec les autres auprès des sources de financement qui doivent alors soit faire des choix soit saupoudrer l'aide financière, fragilisant ainsi leur action structurante. Une **rationalisation des structures accompagnée d'une solide planification des actions basée** sur la priorisation des enjeux locaux et régionaux permettraient aux caisses Desjardins de les soutenir plus efficacement. Le renforcement du rôle des MRC devrait favoriser un leadership fort en ce sens.
- Les entreprises désireuses d'assumer leur responsabilité sociale auprès des organisations locales et régionales le font essentiellement au moyen de commandites et de dons. Or, il est possible de favoriser le **développement d'une culture entrepreneuriale collective** et régionale, par exemple, en achetant des services de l'organisme que l'on veut supporter ou en encourageant les employés et dirigeants à faire profiter les jeunes de leur expérience en participant à différentes initiatives locales et régionales de développement entrepreneurial.
- Si la mobilité internationale des jeunes favorise leur engagement social et citoyen, elle leur fait parfois perdre de vue les besoins de leur collectivité. Lorsque ces **expériences à l'étranger gardent un ancrage au Québec**, elles deviennent une véritable valeur ajoutée.

- Quelle que soit l'origine du financement offert aux jeunes entrepreneurs, qu'il soit public, privé ou participatif, quelle que soit sa forme, qu'il s'agisse de subventions, de prêts ou de dons, la qualité et l'adéquation de l'accompagnement sont déterminants pour le succès de l'entreprise. Cet accompagnement peut prendre différentes formes telles que le **mentorat par des entrepreneurs chevronnés**, bien sûr, mais nombreux sont les jeunes qui ont besoin d'un soutien plus important et plus constant qui ne peut pas incomber à la société civile. Pensons par exemple aux incubateurs/accélérateurs d'entreprises ou à l'accompagnement auparavant dispensé par les centres locaux de développement.
- Par ailleurs, pour assurer une plus grande participation des jeunes issus de l'immigration au marché du travail et que leurs compétences soient reconnues et valorisées, le gouvernement devrait encourager les entreprises à instaurer un **programme de gestion de la diversité** comme celui du MCD qui s'est vu remettre le Mérite Maurice-Pollack qui souligne les actions exceptionnelles d'une entreprise en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle. Nous encourageons également le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) à poursuivre leurs travaux pour mieux sélectionner les candidats en fonction des besoins du marché et améliorer la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes. La mise en place d'un **programme d'aide financière aux travailleurs formés à l'étranger** (TFÉ) avec des partenaires financiers comme Desjardins serait un bon moyen de les accompagner dans le processus de reconnaissance de leurs compétences acquises dans leur pays d'origine.

RECOMMANDATIONS

- Que le gouvernement du Québec favorise une rationalisation des structures d'intervention auprès des jeunes en s'appuyant sur la priorisation des enjeux locaux et régionaux.
- Que le gouvernement du Québec favorise le développement d'une culture entrepreneuriale collective et régionale par la forme de son aide financière.
- Que le gouvernement du Québec assume directement ou indirectement l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.
- Que le gouvernement du Québec exige un ancrage québécois des projets qu'il soutient en matière d'engagement social et citoyen des jeunes à l'étranger.
- Que le gouvernement du Québec reconnaisse l'apport des jeunes immigrants au marché du travail et favorise leur participation.

AXE IV – Une citoyenneté active et plurielle

L'existence du mouvement coopératif tient à la participation de ses membres ainsi qu'à l'implication citoyenne de certains d'entre eux, désireux de veiller au bon fonctionnement de leur coopérative.

Nous croyons que la formule coopérative est un lieu privilégié d'apprentissage et de développement citoyen dans chaque communauté où elle est mise en application. Les caisses Desjardins, tout comme les coopératives des autres secteurs, sont des lieux décisionnels où se conjuguent l'économique et le social. Appuyées sur des valeurs fortes, les coopératives obligent la prise en compte des aspects humanistes qui façonnent des sociétés plus justes et équitables.

Des jeunes actifs au sein des instances démocratiques chez Desjardins

Cette conviction s'exprime à travers la **caisse étudiante**, une institution financière coopérative gérée et administrée uniquement par des élèves bénévoles. Présente dans 57 écoles secondaires, sa présence a permis de générer pas moins de 754 activités éducatives auprès de 20 000 étudiants dans plus de 175 établissements.

Conjuguée avec le besoin de relève de nos conseils d'administration, cette conviction nous a aussi mené à mettre en place le programme **Jeune dirigeant de la relève** qui permet à des jeunes de 18 à 30 ans de réaliser un stage d'un an ou plus au sein des conseils d'administration ou de surveillance d'une caisse Desjardins et de se familiariser avec le rôle d'administrateur d'une coopérative financière. Ce programme permet à la caisse de préparer la relève de ses dirigeants et d'améliorer ainsi sa représentativité. Il permet au jeune de s'initier à l'administration d'une caisse Desjardins et de se préparer à prendre la relève en réalisant un stage pratique d'un an au sein du conseil d'administration, du conseil de surveillance (au Québec) ou du comité de vérification (en Ontario) d'une caisse.

Au 31 décembre 2014, il y avait 452 jeunes dirigeants stagiaires dans 360 caisses Desjardins au Québec et en Ontario. Combiné au nombre de dirigeants de moins de 34 ans, on compte près de 15 % de jeunes dirigeants élus dans les caisses. Depuis 2012, il s'agit d'une progression de 1 % par année du nombre de jeunes dirigeants.

Afin de favoriser la participation des membres Desjardins à la vie démocratique de leur caisse, et plus particulièrement les jeunes plus branchés que jamais, nous avons créé un outil virtuel de consultation complémentaire aux autres moyens et mécanismes existants (comités de membres, groupe de discussion, sondage, médias sociaux), ***l'Outil de participation et de liaison avec les membres (OPLM)***. Dans le même ordre d'idées, certaines caisses Desjardins expérimentent la e-démocratie, une participation virtuelle à leur assemblée annuelle.

Des jeunes impliqués dans leur collectivité

Une autre conviction du MCD, c'est que les entreprises et organismes doivent conjuguer leurs efforts pour générer l'effet de levier attendu. C'est sur cette base que nous soutenons depuis ses débuts le ***Jumelage jeunes-élus*** au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités permettant à des jeunes de 18 à 35 d'être jumelés à un maire ou conseiller d'expérience qui agit

comme mentor lors de l'événement. Ces jeunes, sélectionnés par des organismes jeunesse de tous les coins du Québec, peuvent ainsi bénéficier de l'expérience d'élus municipaux, d'échanger sur les enjeux liés à la fonction d'élu, d'en apprendre davantage sur la réalité de leur quotidien et des enjeux liés aux municipalités ainsi que de se créer des contacts.

Les **Coopératives Jeunesse de Services (CJS)**, décrites à l'axe III, encouragent les jeunes à s'impliquer dans leur communauté par la mise sur pied d'une coopérative offrant des services au sein de celle-ci. La CJS initie également les jeunes au fonctionnement démocratique d'une association. Les jeunes administrateurs rencontrent aussi les conseils d'administration des organismes les parrainant (Caisse Desjardins, SADC, CLD et CJE).

Plus largement, le soutien à des initiatives telles que la **Bourse ScolÈre** permet aux jeunes de prendre rapidement conscience que leurs gestes peuvent faire la différence même quand il s'agit d'enjeux mondiaux comme les changements climatiques. Conscients dès lors de leur rôle citoyen, ces jeunes seront plus portés à s'impliquer dans leur milieu ou dans le soutien d'une cause.

Consommateur responsable, citoyen impliqué

La prise de conscience que chacun d'entre nous peut agir sur notre présent et notre avenir collectifs se reflète bien dans les principes de la consommation responsable. Les entreprises peuvent elles aussi agir en ce sens et ont un devoir d'exemplarité. C'est ce qui a mené le MCD à se doter d'une chaîne d'approvisionnement responsable, à contribuer à la fondation de **l'Espace québécois de concertation pour un approvisionnement responsable**, à compenser les émissions de gaz à effet de serre de nos grands événements ainsi qu'à promouvoir le transport alternatif auprès de nos employés.

Nous croyons aussi que nous avons un rôle d'influence et **d'éducation à la consommation responsable**. En encourageant nos membres à limiter leur consommation de papier avec des relevés virtuels, à placer leur épargne dans des portefeuilles d'investissement responsable, à acheter des voitures écoénergétiques ou encore à construire ou rénover des habitations vertes, nous soutenons leurs comportements responsables et leur démontrons qu'ils peuvent contribuer efficacement au développement durable.

Enfin, nos partenariats avec des nombreux organismes tels qu'Équiterre, la Fondation David Suzuki, la Tablée des chefs, l'Alliance SWITCH, etc., soutiennent la promotion de la consommation responsable comme action citoyenne.

Constats et recommandations

Parce que l'enjeu de l'engagement citoyen des jeunes est aussi le sien, le MCD a pu identifier certaines pistes d'action porteuses et structurantes.

- La compréhension des enjeux socio-économiques comme de l'organisation sociale et démocratique est à la base de la participation citoyenne. **Un citoyen informé est plus intéressé à s'impliquer.** C'est d'ailleurs l'objet du cinquième principe coopératif qui prévoit que les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et leurs employés, l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer efficacement au développement de leur coopérative. C'est pourquoi, les partenaires

coopératifs regroupés par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) consacrent des efforts considérables au développement et à la promotion d'outils éducatifs tels le programme Jeune coop, la Caravane Coop ainsi que la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité. Véritables incubateurs de développement individuel et collectif, les coopératives contribuent ainsi à former de jeunes citoyens bien outillés.

- Les jeunes comme les moins jeunes sont mobilisés par des résultats et le sentiment d'être reconnus. Les entreprises et les organismes pourraient donner une **tribune aux jeunes qui accomplissent des actions positives dans leurs milieux**. Cela permettrait aux jeunes de partager leurs expériences et aux entreprises ainsi qu'aux organismes qui les écoutent d'apprendre, de découvrir et d'appuyer les talents et les forces vives qui les entourent.
- Le **mentorat** est une approche porteuse non seulement pour les jeunes entrepreneurs mais aussi **pour les jeunes citoyens**. Les échanges intergénérationnels sont vecteurs d'une grande créativité. En outre, faire partie d'un groupe, d'une équipe ou d'un réseau pluraliste augmente la solidarité et la cohésion entre ses membres. L'implication citoyenne comporte alors des bénéfices secondaires qui favorisent sa pérennité.

RECOMMANDATIONS

- Que le gouvernement du Québec favorise la formation et l'information des jeunes citoyens :
 - En accélérant l'avènement d'un véritable gouvernement ouvert permettant un accès efficace à l'information;
 - En instaurant un cours obligatoire sur la politique et l'implication citoyenne (dont les coopératives) au CÉGEP;
 - En soutenant la mise en place d'une mutuelle de formation des administrateurs qui offrirait la formation pertinente aux administrateurs d'OBNL, de coopératives et d'entreprises. Elle pourrait aussi veiller à la mise en place de mécanismes de mentorat et de stage au sein d'institutions publiques comme les MRC et les organismes locaux, régionaux et nationaux.
- Que le gouvernement du Québec soutienne la reconnaissance de l'apport des jeunes en encourageant les ministères, organismes publics, OBNL et entreprises à se doter d'espace de reconnaissance et d'échanges avec les jeunes.

CONCLUSION

Le Mouvement des caisses Desjardins salue l'initiative du gouvernement du Québec de s'être engagé dans une démarche visant à se doter d'une nouvelle Politique québécoise de la jeunesse, laquelle date déjà du début des années 2000. Depuis les 15 dernières années, le contexte socio-économique, démographique et politique du Québec a effectivement grandement évolué. Nous n'avons qu'à penser au vieillissement de la population, qui annoncé dans la première Politique jeunesse de 2001, est maintenant bien amorcé.

De façon générale, le document de consultation présente très bien les enjeux actuels et à venir des jeunes de même que les priorités d'intervention afin de les accompagner le mieux possible dans leur évolution vers une autonomie sociale et professionnelle. Cependant, nous avons été étonnés que le document de consultation ne fasse pas référence aux enjeux financiers des jeunes, qui peuvent engendrer de multiples et graves conséquences sur leur bien-être, ainsi qu'à l'éducation financière comme principal moyen d'y faire face.

Par le présent mémoire, le Mouvement des caisses Desjardins veut notamment démontrer que les enjeux financiers des jeunes et leur ignorance sur ces sujets sont transversaux et liés à plusieurs des axes d'intervention proposés par le gouvernement du Québec dans son document de consultation : saines habitudes de vie, réussite scolaire, emploi, entrepreneuriat, responsabilité citoyenne, etc. Il y propose également de mieux outiller les jeunes face à la gestion de leurs finances personnelles et à leurs droits et obligations, ce qui les aiderait sur de nombreux aspects de leur vie actuelle et future.

En somme, le Mouvement des caisses Desjardins espère que le gouvernement du Québec fera de l'éducation financière des jeunes une préoccupation importante de sa nouvelle Politique québécoise de la jeunesse et pour laquelle des solutions devraient leur être offertes. Nous sommes convaincus que l'éducation financière pourrait enrichir de façon significative le parcours scolaire des jeunes parce qu'elle favorise le développement de compétences concernant les différentes sphères de leur vie.